Compte rendu de réunion de la Mission d'Information et d'Évaluation (MIE) sur la géothermie profonde

Séance N°5 du 15 avril 2021

	COLLEGE	QUALITE	NOM et ADRESSE entité	PARTICIPANTS	E-Mail	Présent-e	Excusé-e
1	Elu.e EMS	titulaire	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Danielle DAMBACH	Danielle.DAMBACH@strasbourg.eu Danielle.DAMBACH@ville-schiltigheim.fr	X	
2	Elu.e EMS	titulaire	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Claude FROEHLI	Claude.FROEHLY@strasbourg.eu		E
3	Elu.e EMS	titulaire	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Catherine GRAEF-ECKERT	maire@lingolsheim.fr	X	
4	Elu.e EMS	titulaire	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Marc HOFFSESS	Marc.hoffsess@strasbourg.eu	X	
5	Elu.e EMS	titulaire	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Alain JUND	Alain.jund@strasbourg.eu		E
6	Elu.e EMS	titulaire	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Michèle KANNENGIESER	Michele.kannengieser@strasbourg.eu mkannengieser.maire@la-wantzenau.fr	X	
7	Elu.e EMS	titulaire	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Pierre PERRIN	Pierre.perrin@strasbourg.eu		
8	Elu.e EMS	titulaire	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Thibaud PHILIPPS	Thibaud.philipps@strasbourg.eu t.philipps@illkirch.eu	X	
9	Elu.e EMS	titulaire	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Gérard SCHANN	Gerard.schann@strasbourg.eu	X	
10	Elu.e EMS	titulaire	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Georges SCHULER	Georges.schuler@strasbourg.eu gschuler@reichstett.fr	X	
11	Elu.e EMS	titulaire	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Jean-Philippe VETTER	Jean-philippe.vetter@strasbourg.eu		
12	Elu.e EMS	suppléant	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Camille BADER	Camille.bader@strasbourg.eu		
13	Elu.e EMS	suppléant	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Christian BALL	Christian.ball@strasbourg.eu		
14	Elu.e EMS	suppléant	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Cécile DELATTRE	Cecile.DELATTRE@strasbourg.eu cecile.delattre@oberhausbergen.com	X	
15	Elu.e EMS	suppléant	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Antoine DUBOIS	Antoine.DUBOIS@strasbourg.eu	E	
16	Elu.e EMS	suppléant	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Aurélie KOSMAN	Aurelie.kosman@strasbourg.eu	E	
17	Elu.e EMS	suppléant	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Philippe PFRIMMER	Philippe.pfrimmer@strasbourg.eu	X	
18	Elu.e EMS	suppléant	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Lamjad SAIDANI	Lamjad.saidani@strasbourg.eu l.saidani@illkirch.eu	E	
19	Elu.e EMS	suppléant	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Patrice SCHOEPF	Patrice.schoepf@strasbourg.eu	E	
20	Elu.e EMS	suppléant	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Elodie STEINMANN	Elodie.steinmann@strasbourg.eu		
21	Elu.e EMS	suppléant	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Catherine TRAUTMANN	Catherine.trautmann@strasbourg.eu		E
22	Elu.e EMS	suppléant	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Carole ZIELINSKI	Carole.zielinski@strasbourg.eu		
	Elu	Maire de Hurtigheim		Ruch Jean-Jacques		X	
23	Membre associé	Kreisrat Ortenau	Kirchstraße 19 77694 Kehl	Heinz RITH	Heinz.rith@t-online.de	X	

24	Membre associé	Kreisrat Ortenau	Schwarzwaldstraße 50 77654 Offenburg	Edith SCHREINER	edith.schreiner@gmx.de	E	
25	Membre associé	Ville de Kehl	Stadtverwaltung Kehl Hauptstr. 85 77694 Kehl	Annette LIPOWSKY	A.Lipowsky@stadt-kehl.de	X	
26	Membre associé	Ville de Kehl	Stadtverwaltung Kehl, Hauptstr. 85 , 77694 Kehl	Ann-Margret AMUI VEDEL	a.amui-vedel@stadt-kehl.de		
27	Membre associé	Eurodistrict	Fabrikstrasse 12 77694 Kehl (D)	Lioba MARKL-HUMMEL	lioba.markl-hummel@eurodistrict.eu		
28	Experts	BRGM		Damine SALQUEBRE	d.salquebre@brgm.fr	X	
29	Experts	EOST		Frédéric MASSON	frederic.masson@unistra.fr	X	
30	Experts	Institut FEMTO-ST CNRS-UMR 6174		Thierry de Larochelambert	thierry.larochelambert@femto-st.fr	X	
31	Experts	KIT		Thomas KOHL	thomas.kohl@kit.edu		
32	Experts	Fondation européenne pour la science		Nicolas WALTER	nwalter@esf.org	X	
35	Citoyens	titulaire		Juliette FERLIN		X	
37	Citoyens	titulaire		Cédric KLEINKLAUS		X	
38	Citoyens	titulaire		Eddie ERB		X	
39	Citoyens	suppléant		Camille HOLLENDER			
40	Citoyens	suppléant		Josiane FICHTER			
41	Citoyens	suppléant		Anne JOLY			
42	Citoyens	suppléant		Marcel ROTH			
43	Citoyens	suppléant		Thomas LANG			
44	Citoyens	suppléant		Renaud METZGER			
45	Associations	PREE		Pascale WEBER	pree.reichstett@gmail.com	X	
46	Associations	Genome		Thierry MOSSER	mosser.thierry@gmail.com	X	
47	Associations	APEHA, (Oberhausbergen)		Guillaume CORDHUAN Guy Muller	guillaume.cordhuan@laposte.net	X	
48	Associations	ADIR (Robertsau)		Jacques GRATECOS repr par M. Braun	jacques.gratecos@wanadoo.fr	E	
49	Associations	ASSER (Robertsau)		Luc WEHRUNG	lucwehrung@gmail.com		
50	Associations	Alter Alsace Energie		Christophe HARTMANN	Christophe.Hartmann@alteralsace.org		
51	Associations	Alsace Nature		Jean-Claude CLAVERIE	jc.claverie@alsacenature.org	X	
52	Associations	ARBRES		Jean-Jacques SPIESS	spiessjj@gmail.com	X	
53	Cabinet	Directeur	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Christophe LEIKINE	Christophe.leikine@strasbourg.eu		

54	Cabinet	Conseiller technique	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Matthieu RUDLER	Matthieu.rudler@strasbourg.eu		
55	Groupes politiques		EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Matthieu LEROUX	matthieu.leroux@strasbourg.eu		
56	Groupes politiques		EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Djamila PANGA	djamila.panga@strasbourg.eu		
57	Groupes politiques		EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Damien POIREL	Damien.poirel@strasbourg.eu		
58	Groupes politiques		EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Thomas ZINGLE	Thomas.zingle@strasbourg.eu	X	
59	Groupes politiques		EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Thierry SOTHER	thierry.sother@strasbourg.eu		
60	Groupes politiques		EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Nadia ANNEBI-GAUTELIER	nadia.annebi-gautelier@strasbourg.eu		
61	Groupes politiques		EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Marianne DAVAL	marianne.daval@strasbourg.eu		
62	Groupes politiques		EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Romain SIEBERT	romain.siebert@strasbourg.eu		
63	Groupes politiques		EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Irène WEISS	irene.weiss@strasbourg.eu		
64	Services	EMS DM TERRE	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Gerard POL GILI	Gerard.pol-gili@strasbourg.eu	E	
65	Services	EMS DM TERRE	EMS, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG	Thierry WILLM	Thierry.willm@strasbourg.eu	X	

Propos préliminaires :

En préambule, M. Hoffsess rappelle les règles de dialogue et de prises de parole, nécessaires à la fluidité des échanges, qui ont lieu principalement en visioconférence :

- Demander la parole par Chat.
- Demander la parole en se signalant (lever la main) et se présenter à chaque prise de parole.
- Couper les micros.
- Bienveillance dans les échanges.

Il est par ailleurs rappelé que les comptes rendus et documents présentés sont disponibles sur la plateforme « Participer Strasbourg » :

https://participer.strasbourg.eu//geothermie?fbclid=IwAR1o03Zdb2hVhAGV3wckur27wxwHSGCCdbTsiwbh7JyxjPdUPzFoylCpfMI

La réunion a pour objet l'audition des maires concernés. La prochaine réunion sera consacrée au recueil des points de vue des citoyens et associations

Synthèse de la procédure

M. Hoffsess procède à une synthèse des procédures découlant du code minier, qui laissent peu de place à l'expression des citoyens et collectivités. Dans cette perspective, il est proposé de donner la parole aux maires.

Audition des maires des communes concernées par l'implantation d'un projet

La procédure retenue par la préfecture pour désigner les communes retenues à l'enquête a été très restrictive. Seules celles dont le ban est directement concerné ont été choisies pour la tenue d'une enquête publique, soit Hurtigheim, Illkirch-Graffenstaden, Eckbolsheim et Vendenheim.

Questions posées aux maires de ces communes :

- Comment avez-vous été informés des projets ?
- Êtes-vous entrés en contact avec les opérateurs ou vous ont-ils contacté ? La préfecture ?
- Y a-t-il eu débat au sein du conseil municipal ? À quel moment ?
- Y a-t-il eu un débat public ?
- Comment s'est déroulée l'enquête publique ou les enquêtes ?
- Avez-vous reçu des sollicitations des citoyens ?

Audition de M. Pfrimmer, Maire de Vendenheim :

Il faut remettre cela dans le contexte, car cela s'est passé en 2015. M. Herrmann est venu un jour évoquer le projet, en lien avec le démantèlement de la raffinerie, avec un discours soutenu par le Secrétaire Général de la préfecture. M. Pfrimmer se sentait très seul, avec le maire de Reichstett, face à l'EMS, à M. Herrmann et la préfecture. Ils ont fait la promotion de la géothermie ; sous l'ère de Ségolène Royal, on a expliqué aux maires que le BRGM avait attribué à Fonroche.

Les communes sont donc allées à l'enquête, un cadre administratif complexe, qui a peu mobilisé les personnes. Une cinquantaine de personnes s'est exprimée, dont 45 contre.

M. Herrmann a proposé un voyage d'étude en Islande, puis à l'entreprise Herrenknecht en Allemagne. En islande, la délégation a rencontré le ministre de la géothermie, qui est un peu comme le ministre du pétrole en Arabie Saoudite ; il était très rassurant. M. Pfrimmer y est allé pour se documenter, mais n'a pas eu d'autre son de cloche ; les autres étaient enchantés.

Il précise que le projet de géothermie a abouti pour finir à Vendenheim, parce qu'il y avait des cantonales à Strasbourg.

M. Hoffsess : Quel contact avez-vous eu avec Fonroche ? On se souvient du contexte très enthousiaste à l'époque.

R : Le projet a été vendu comme un package complet entre le démontage de la raffinerie et la géothermie. Fonroche en faisait partie. Philippe Richert ne comprenait pas que le maire de Vendenheim soit contre le GCO et la géothermie. On nous a promis une piste cyclable, 2000 emplois, …. Aujourd'hui encore on se bat pour voir les choses aboutir.

M. Hoffsess : Quel a été le déroulement des enquêtes publiques et le positionnement du conseil municipal sur le sujet?

R : Un avis négatif au projet a été donné en conseil municipal. Il y a eu une réunion publique mais sans grand écho, contrairement à Reichstett, plus proche et donc plus exposée au projet. Vendenheim est à 4 km donc pas en 1e ligne. Mme Kannengieser est aujourd'hui contre, mais M. Depyl (son prédécesseur) était pour et a refusé de soutenir ses collègues maires.

Le commissaire enquêteur lui a dit que la géothermie était bien et qu'il ne fallait pas être d'esprit étroit. Le conseil municipal a pris une motion contre le projet. C'était M. Schwartz – adjoint au maire - qui siégeait à l'EMS à l'époque et qui a voté pour le projet à l'EMS. Ça a fait souci entre lui et son adjoint, mais ça n'aurait rien changé à l'EMS, qui était massivement pour.

M. Hoffsess : Après le 1er séisme de novembre 2019, il y a eu débat au conseil de l'EMS, qui a adopté à l'unanimité le schéma directeur des énergies, incluant le développement de la géothermie profonde. Comment en tant que maire avez-vous voté pour ?

R : De l'eau avait coulé sous les ponts et le coup était parti, on nous avait dit risque zéro, donc on a laissé faire. Quand il y a eu des séismes, on était à quelques semaines des municipales ; avec M. Schuler, on a interrogé le Secrétaire Général de la préfecture, qui nous a dit qu'il y avait embargo sur le rapport des experts jusqu'aux élections. Le rapport s'est avéré hyper édulcoré, avec souhait de continuer et de sauver la géothermie. En automne 20, tout s'est retourné et a viré au rouge.

M.Hoffsess précise qu'il a lui-même participé aux comités de la préfecture. Il s'agissait alors de trouver une procédure permettant un redémarrage en sécurité, proposé par la DREAL.

<u>Audition des maires d'Eckbolsheim M. Lobstein et d'Hurtigheim M. Ruch :</u>

Le maire d'Eckbolsheim n'est pas présent.

M. Ruch, maire d'Hurtigheim témoigne qu'il s'est senti très seul. Il a découvert le projet en 2015 quand Fonroche est venu le voir avec le propriétaire du foncier projeté. Ils ont présenté le projet de forage. Il précise qu'il n'y connaissait rien ; Fonroche a dans la foulée déposé un permis de construire pour les bâtiments de surface. Le département étudie normalement les Permis de Construire, mais c'est la DTT qui a instruit*. M. Ruch les a rencontrés et des pièces complémentaires ont été demandées à Fonroche, qui n'a pu les produire ; il s'en est suivi un refus du permis de construire.

La préfecture a cependant délivré l'autorisation de forage ; le maire n'avait rien à dire. Il était donc seul, ne sachant pas comment informer les habitants. Fonroche est venu au conseil municipal et a informé la population. La préfecture était absente. Le maire a contacté la DREAL : un spécialiste est venu en conseil municipal, Il a rassuré le conseil.

Durant l'enquête, Fonroche a fait une réunion publique, donc ça s'est bien passé, sans opposition dans le village, sinon des spécialistes extérieurs. Le commissaire enquêteur ne connaissait pas la géothermie profonde, donc a délivré peu d'informations. Le conseil municipal a donné un avis favorable avec réserves, au regard du manque d'informations de la préfecture.

Un nouveau Permis de Construire a été déposé pour les installations de surface en 2018. Il a débouché sur une autorisation tacite de la DTT au bout de 6 mois. Le maire dit avoir été Informé par mail par la DTT.

M. Ruch dit qu'il côtoyait M. Herrmann au SCOTERS et qu'il a pu par ce biais participer à une réunion sur la géothermie, sinon rien.

**** : Les permis « énergie » sont instruits par l'Etat.***

Depuis novembre 19, les gens sont vent-debout contre le projet. Le maire a été contacté par l'association d'Oberhausbergen. Cela a abouti à l'adoption d'une motion en conseil municipal. Le maire s'est aussi adressé au préfet en janvier 2019 pour demander des informations, demande restée sans réponse. Un second courrier a été adressé en aout 2019, qui a eu réponse, permettant au maire d'intégrer le Comité de Suivi de Site piloté par la préfecture.

Aujourd'hui, la population est massivement contre. Même à Ittenheim. Le maire a contacté le propriétaire du terrain pour lui demander de ne pas vendre. Mais la manne financière est trop forte. Fonroche a renouvelé sa promesse d'achat.

Il précise aussi que les séismes n'ont pas provoqué de dégâts dans la commune.

M. Hoffsess : On voit bien que les communes limitrophes sont parfois plus exposées, comme à Ittenheim et Reichstett, qui n'ont pas été sollicitées lors de l'enquête.

R : Le seul interlocuteur qui est venu régulièrement, c'est Fonroche.

<u>Audition de M. Phillips, Maire d'Illkirch-Graffenstaden :</u>

Il a pu suivre le projet au sein du conseil municipal, où il siégeait déjà sous le précédent mandat. Il atteste que depuis l'origine, d'excellentes relations étaient établies avec ES Géothermie, très différentes en cela des témoignages entendus sur Fonroche. Ces relations étaient marquées par une très grande transparence. Quand il y a eu des séismes, un conseil municipal extraordinaire s'est réuni, retransmis en direct, en présence d'ES qui a tout exposé sans réserves.

Même si maintenant tout est arrêté, il y a eu jusqu'à présent des échanges suivis. M. Phillips précise avoir organisé une réunion en 2016 avec des contradicteurs, où Es est venu à la rencontre des contradicteurs.

Depuis qu'il est maire, il y a un suivi hebdomadaire du sujet. C'est une chance d'avoir un opérateur de qualité. C'est un projet exemplaire. ES répond toujours, que ce soit à la mairie ou aux habitants.

Les autorités publiques l'ont déçu, du fait qu'il y a eu très peu d'échanges. Son seul interlocuteur sérieux, c'est ES. Les services avaient aussi des échanges nourris avec ES. Comme c'est un opérateur local, il doit faire en sorte que ça se passe bien car sa réputation est en jeu.

M. Hoffsess : Depuis les séismes, la population a-t-elle évolué par rapport au projet ?

R : C'est ce qui est dommage, parce que ça jette l'opprobre sur la géothermie en général. On a eu énormément de courriers d'habitants ou d'associations inquiets. Les fondements ont été sapés. Il craint qu'un tel projet soit difficile à remettre sur les rails. D'ailleurs ES a dévalué ses actifs sur le projet, donc ils doutent aussi.

Mme Kannengieser : Est-ce qu'Es a fait un diagnostic en amont?

R : Cela fait partie de l'accompagnement. ES a fait un diagnostic préventif très important au cas où il y aurait un problème. M. Phillips précise que son prédécesseur (M. Bigot) était intervenu pour « flécher » Es sur Illkirch, plutôt que Fonroche, qui visait un territoire plus large. Cela a permis d'éviter ce qui s'est passé au nord de l'agglomération.

Mme Kannengieser : Oui, 450 sinistres sur sa commune …

Audition des maires des communes riveraines :

Questions posées aux maires des communes limitrophes :

- Comment avez-vous été informés des projets ? Quelle a été votre réaction ?
- Quelle a été la réaction du conseil municipal, des habitants ?
- Y a-t-il eu enquête publique dans votre commune ?
- Y a-t-il eu des réunions publiques ou une information des habitants ? Sous quelle forme ? À l'initiative de qui ?

Audition de M. Schuler, Maire de Reichstett :

Il a entendu parler de géothermie pour la première fois en 2013, par ES. Le conseil municipal est allé à Soultz-sous-Forêts pour visiter le site. ES souhaitait que le conseil municipal commandite une étude d'opportunité, ce qu'il n'a pas fait. Ensuite, il n'a plus eu de nouvelles.

Fonroche est arrivé ensuite. Le conseil municipal a pris une délibération défavorable, considérant la non maturité de la technologie, le site seveso et les milieux naturels en proximité. La préfecture a pris un arrêté le 24 mars 2016. Le conseil municipal a introduit une demande de recours gracieux, qui s'est soldée par une réponse négative.

Il y a eu une réunion publique avec Fonroche, tendue. Fonroche a néanmoins apporté des réponses. Le 10 juin, Fonroche a envoyé un dossier complémentaire avec 3 contrats d'assurance.

Les réunions du Comité local et d'information (CLIC), devenu depuis depuis CSS (Comité de Suivi de Site), se sont tenues.

M. Schuler rappelle qu'il voté contre la géothermie à l'EMS. Il a pourtant fallu continuer avec Fonroche, qui a adressé ensuite un courrier, proposant de sortir le périmètre du projet de la zone seveso, puis a établi un constat d'huissiers sur 500 maisons.

Aujourd'hui, plus personne ne veut entendre parler du sujet.

M. Hoffsess : L'enquête publique s'est déroulée à Reichstett ?

R : Il ne se rappelle pas.

Mme Weber : Reichstett n'a pas été associée sur l'enquête publique sur Fonroche.

M. Pfrimmer confirme. Mais l'avis des citoyens de Reichstett n'a pas été pris en compte par le commissaire enquêteur.

Audition de Mme Kannengieser, Maire de La Wantzenau :

La commune a été officiellement informée en 2013, puis plus rien. L'enquête publique s'est limitée au ban communal de Vendenheim, alors que les puits sont sous le ban communal de La Wantzenau.

Cela doit servir de leçon à l'avenir, ce n'est pas acceptable, au regard des dommages.

Les élus précédents n'ont pas informé la population sur la géothermie ; les citoyens ont donc été particulièrement surpris aux 1e secousses.

Conclusion : rejet absolu de la géothermie sur ce réservoir. La récente secousse à 2,8 n'arrange rien.

Audition de Mme Cécille Delattre, Maire d'Oberhausbergen :

En mai 2015, l'enquête publique a eu lieu à Eckbolsheim, qui s'est conclue sur un avis défavorable du commissaire enquêteur. En avril 2015, le conseil municipal a pris une délibération s'opposant au projet, qui a été versée à l'enquête.

La municipalité a contacté des scientifiques, qui ont affirmé le caractère immature de la technologie. Le conseil municipal a adopté une nouvelle motion après l'avis du commissaire enquêteur.

Le 29 février 2016, la commune a introduit un recours contentieux, puis de nombreuses démarches et recours, y compris contre la délibération de l'eurométropole sur la mise à disposition du foncier, car il est situé à côté du centre sportif.

Suite aux évènements sismiques de 2019, le conseil municipal a adopté une nouvelle motion. La commune a souvent tiré le signal d'alarme. Si on n'avait pas tous été solidaires au sein de conseil municipal, il serait arrivé la même chose qu'à Vendenheim. On peut se dire que les recours ont servi à retarder l'installation à Eckbolsheim.

Les citoyens ont toujours été contre, alors que l'EMS n'a pas concerté. Ce rejet existe, car toute la procédure a été vécue comme une provocation.

Pour conclure, Mme Delattre précise qu'il y a eu quelques cas de fissures suite aux séismes. Le sort définitif du projet d'Eckbolsheim est suspendu à la décision de Mme la préfète.

M. Hoffsess : Quelle issue voyez-vous pour les recours ? L'EMS a tenté de négocier avec vous ?

R : les recours ont régulièrement été rejetés. Le but était de gagner du temps pour que Fonroche renonce. L'histoire montre que ça a été productif.

Mme Kannengieser : la plupart des communes étaient défavorables. Elle s'étonne qu'il n'y ait pas eu de communication de l'EMS. Y a-t-il eu une amorce de débat pour traduire l'hostilité ?

M. Hoffsess : A part à Illkirch-Graffenstaden, les communes ont exprimé par divers canaux qu'elles étaient contre. L'EMS n'avait pas beaucoup de marge au sens du droit, mais n'a pas écouté les communes. Même lors du vote du Schéma Directeur des Énergies, qui confirmait la place de la géothermie. Il y a un hiatus entre l'enthousiasme ambiant sur la promesse d'énergie et le vécu dans les communes.

Mme Weber : l'EMS a fait des plaquettes de communication favorables à la géothermie. Elle veut rappeler qu'il y a nécessairement de la sismicité induite, toujours. Face aux enjeux de la collectivité sur 2030 et 2050 sur les énergies renouvelables, on a préféré ne pas le voir. Fonroche a fait de la communication séduction, l'Etat a été absent.

M. Hoffsess : Sur la sismicité, elle n'a jamais été niée, des seuils étaient prévus dans les arrêtés. Lors de l'audition de l'EMS, on a vu une vidéo, qui montre l'ambiance favorable qui était le contexte de l'époque.

M. Braun : Le voyage en Islande est très grave, car on mélange les systèmes géothermiques. On a trompé les gens. On a montré aussi les exemples de Munich et du bassin parisien, qui n'ont rien à voir avec le bassin rhénan.

Audition des maires des communes affectées par les séismes

Questions posées aux maires des communes affectées :

- Quel était votre niveau d'information avant les séismes ?
- La question faisait-elle débat au sein de la commune ?
- Considérez-vous que les autorités compétentes vous ont suffisamment informés – accompagnés lors des séismes ?

Intervention de M. Erb, ancien maire d'Oberschaeffolsheim :

Les maires étaient favorables majoritairement car confiants dans l'expérience d'ES. Une carte de répartition entre opérateurs existait. Les conseils municipaux ont pour habitude d'être sollicités pour avis. Ce n'est pas simple, on voulait visiter Rittershoffen, ça ne s'est pas fait. Il faut dire clairement que Fonroche n'a pas respecté les procédures d'injection. On a beau chercher aujourd'hui les responsabilités, tout le monde était favorable à l'époque.

Il précise qu'il n'y a pas eu de dégâts à Oberschaeffolsheim.

M. Hoffsess : Comment a-t-on vécu les choses côté allemand ?

M. Rith, Kreisrat Ortenau :

La ville de Kehl a pris position sur demande du Regierungspräsidium. Elle s'est opposée au projet de Vendenheim, proche de seulement 5 km.

Cette prise de position repose aussi sur le projet de Neuried, qui était envisagé et qui a déjà mobilisé contre lui une initiative citoyenne de 700 membres suite sinistre de Bâle.

Nous avions donc cette expérience et on connaissait ces projets par Herrenknecht, qui coopérait avec Fonroche. On a eu 420 plaintes dont 400 ont été expertisées mais on ne sait ni quand ce sera indemnisé ni le montant et il faudra suivre.

Par le biais du conseil de l'eurodistrict et l'EMS, on a accès à toute l'information, qu'on peut relayer. Il faudra qu'on réfléchisse à la prévention et à l'évolution du droit, conjointement.

M. Hoffsess : il y a bien une dimension transfrontalière du sujet, alors qu'on a déjà du mal à franchir les bans communaux. Une préconisation est à faire dans le cadre de cette mission, pour que les règles de consultation prévoient l'association des voisins dans les zones frontalières. Les relations eurodistrict et Strasbourg – kehl permettent le débat, mais c'est insuffisant.

M. Hoffsess donne la parole aux maires de Killstett et Hoerdt.

Le représentant de la commune de Hoerdt est absent.

Intervention de M. BAAS, Maire de Killstett :

Il salue l'initiative de la MIE. Killstett est fortement impacté ; c'est pourquoi il a demandé à intégrer cette mission. L'épicentre à proximité de La wantzenau, tout près de sa commune. L'énergie est l'avenir et son exploitation ne doit pas être qu'au bénéfice de l'EMS.

M. Hoffsess : Des dégâts sont-ils constatés sur la commune?

R : Une quarantaine de sinistrés se sont déclarés. Il remercie Mme Kannengieser qui a organisé une réunion en décembre, permettant d'avoir des explications. Les gens en ont assez. On voit à travers les murs. Les gens ont peur.

Mme Larsonneur : le maire de Souffelweyersheim sera t- il entendu ?

M. Hoffsess considère qu'il n'est pas pertinent de multiplier les témoignages.

M. Muller, ancien adjoint au maire d'Oberhausbergen : Il aurait été intéressant d'auditionner M. Klump, l'ancien maire. Il y avait selon lui une réelle euphorie en 2014, avec des subventions électriques importantes, qui ont suscité de nombreux projets. Fonroche s'est habilement positionné et a demandé un PER. Ils ont été très soutenus par le ministère et ont eu un périmètre très important sur l'EMS s'étendant jusqu'à Haguenau, au détriment d'ES. On n'a jamais eu communication de ce dossier. Comment l'État a-t-il pu confier ça à une entreprise qui n'avait jamais fait de forage ?

La municipalité a rencontré la direction de l'environnement (de l'EMS) en 2014, qui a indiqué que le projet Fonroche se ferait sur le terrain proche du centre sportif.

On a fait intervenir des experts qui nous ont mis en garde. On a rencontré Fonroche, qui avait beaucoup d'aplomb. L'EMS a fait une communication en 2014, le president Herrmann a pris des engagements de transparence, a constitué un comité consultatif...

Le maire a proposé au CM de s'y opposer et on a informé la population. 2015, nous avons organisé une réunion où 320 personnes sont venues, sans Fonroche. L'enquête publique a eu lieu sur Eckbolsheim, pas à Oberhausbergen.

Il évoque une note du 1er ministre aux préfets, leur disant que les périmètres d'enquête pouvaient être élargis, c'était donc possible. Nous l'avons signalé à la préfecture qui a à peine répondu. M. Le Secrétaire Général était un ardent défenseur de la géothermie.

Donc Oberhausbergen a entamé une guerilla juridique.

Il a une profonde impression de malaise. L'EMS est censée aider les communes. M. Klump a été convoqué par M. Herrmann et « se faisait remonter les bretelles ». Il y a eu « tripatouillage » du PLU pour rendre le terrain constructible. On a contesté cette modification du PLU, ce qui a irrité Yves Bur quand M.Klump a voté contre la modification du PLU. La commissaire enquêteur a produit un rapport sérieux et émis un avis défavorable. Malgré tout, l'arrêté du préfet a autorisé le projet.

Le dossier technique de Fonroche était identique à Reichstett, qui a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur, qui était fasciné par Fonroche et n'a pas discuté les arguments. Les enquêtes ne sont donc pas toujours pertinentes. Idem à Hurtigheim.

À Vendenheim, les forages tels qu'indiqués dans le dossier sont dirigés vers la zone naturelle ; cette trajectoire a en réalité viré à 90° vers l'usine classée Seveso. Donc ça tremble à la Wantzenau.

Pareil pour la profondeur, prévue à 4000 m de profondeur, pas plus. Après l'enquête tout se décide dans une boîte noire. La Dreal n'a pas les moyens de vérifier, il n'y a qu'une personne ou 2 sur le sujet.

Les experts ont bien pointé que l'excès de pression fait des séismes. Ce n'est pas pour rien qu'on a qualifié Fonroche de « cow boys ». Le rapport du BRGM dit la même chose. On a laissé faire ou pas maîtrisé.

M. Hoffsess rappelle que la préfète a nommé un comité d'experts pour investiguer les opérations menées par Fonroche. Mais on a des indices après les échanges qu'on a eus. M. Muller a évoqué une

boîte noire et c'est vrai que nous élus ne sommes pas toujours en situation de faire autre chose que chambre d'enregistrement.

Il propose d'intercaler, en lien avec G. Schuler, une séquence de débriefing pour une première synthèse de la mission, après la prochaine réunion. Tout ce qui a été dit alimentera la synthèse, y compris ce qui a été dit sur l'EMS. La géothermie a pu apparaître comme une ressource providentielle. La présidente a insisté pour que la MIE repose aussi la question de la transition énergétique, dont la recherche a conduit à ces projets.

M. Hoffsess propose aussi d'auditionner M. Chavot à l'occasion d'une prochaine réunion, pour recueillir son analyse.

Levée de la séance à 20H30

Compte rendu validé le XX avril 2021

Georges Schuler